

A

( N° 62. )

---

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 21 DÉCEMBRE 1842.

---

NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Joseph Sandlus.*

---

MESSIEURS,

Le sieur Sandlus, aujourd'hui inspecteur-surveillant à l'école de commerce établie à Schaerbeek, est né à Hofheim (Allemagne), le 16 septembre 1803. et il habite la Belgique depuis 1832.

Il conste des différentes attestations jointes à la requête que pendant son séjour en Belgique, le pétitionnaire a toujours mené une conduite honorable, et qu'il a même donné des preuves de dévouement dans les fonctions de médecin de l'armée, qu'il a remplies jusqu'en 1833, époque à laquelle la nécessité d'une diminution de personnel dans le service de santé motiva sa démission honorable.

L'une des autorités consultées appuie la demande ; l'autre, tout en reconnaissant que le pétitionnaire a toujours tenu une conduite irréprochable, et qu'il s'est bien conduit pendant tout le temps qu'il a été employé dans le service de santé de l'armée, s'est abstenue de l'appuyer parce qu'il n'est pas établi que, jusqu'à son entrée en Belgique, il s'est conduit honorablement.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**DU BUS AÎNÉ.**